



PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS LA SOMME

Janvier 2010

Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de la Somme et le contexte dans lequel le département se développe, en le situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département ou de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

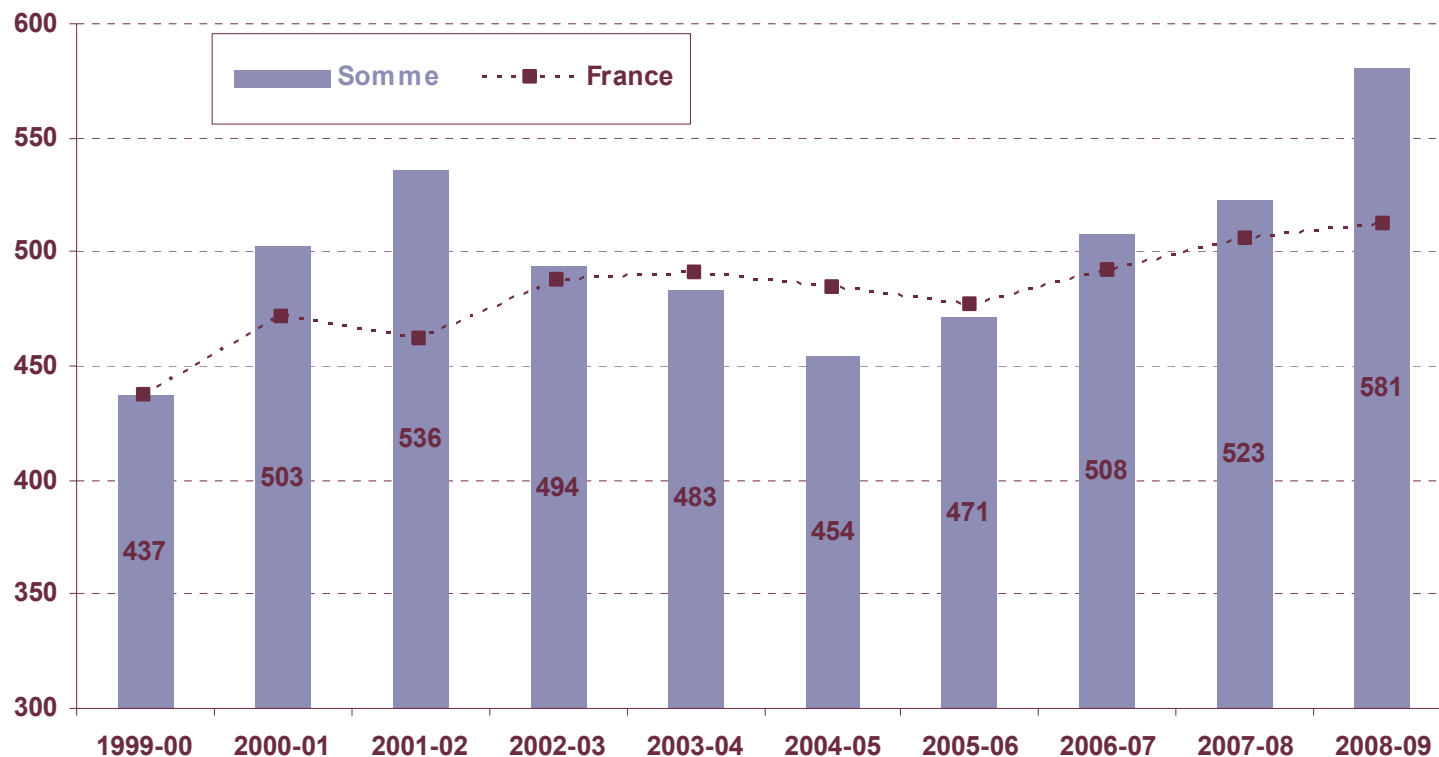
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombrements...

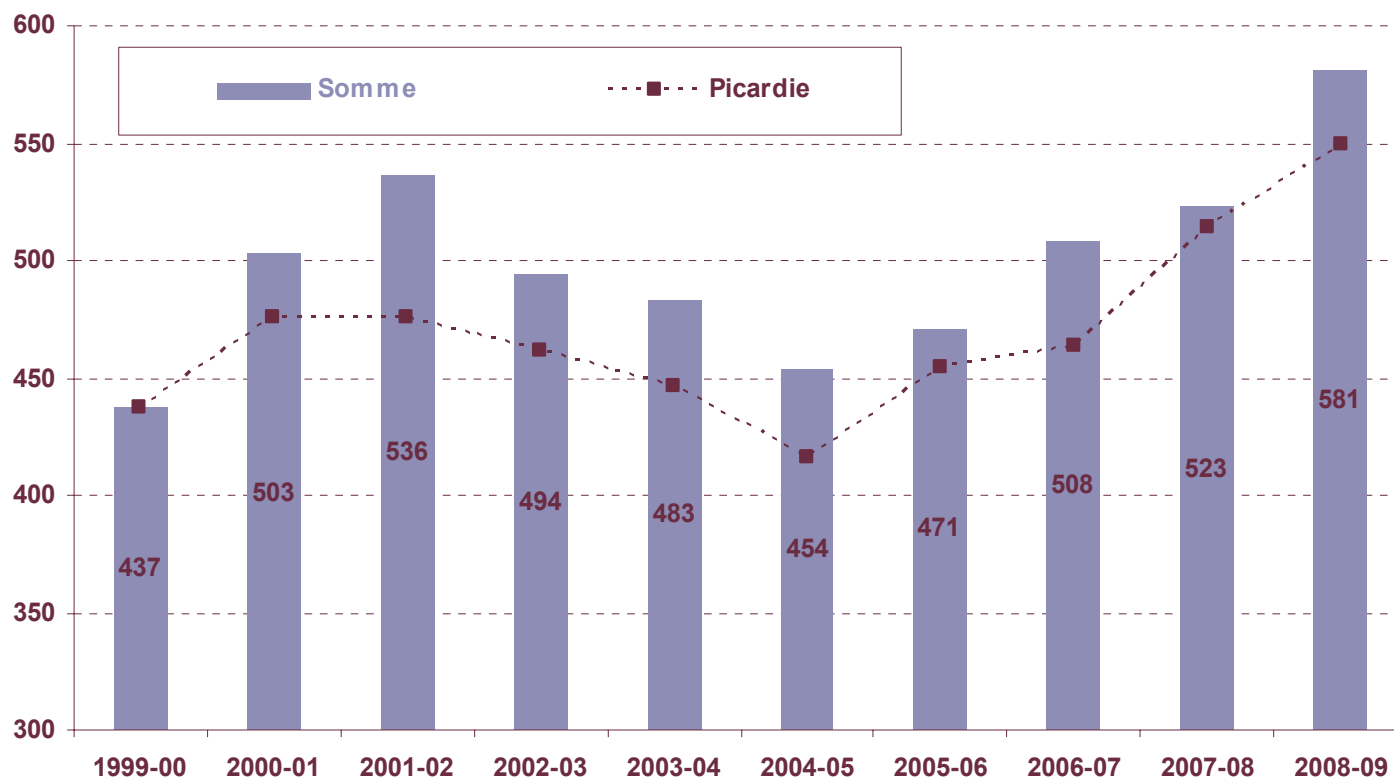
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

Quelques différences par rapport à la courbe nationale : plus de créations entre 2000 et 2002, une baisse marquée en 2004-2005 et une dernière année (2008-2009) affichant un record de créations dans le département.

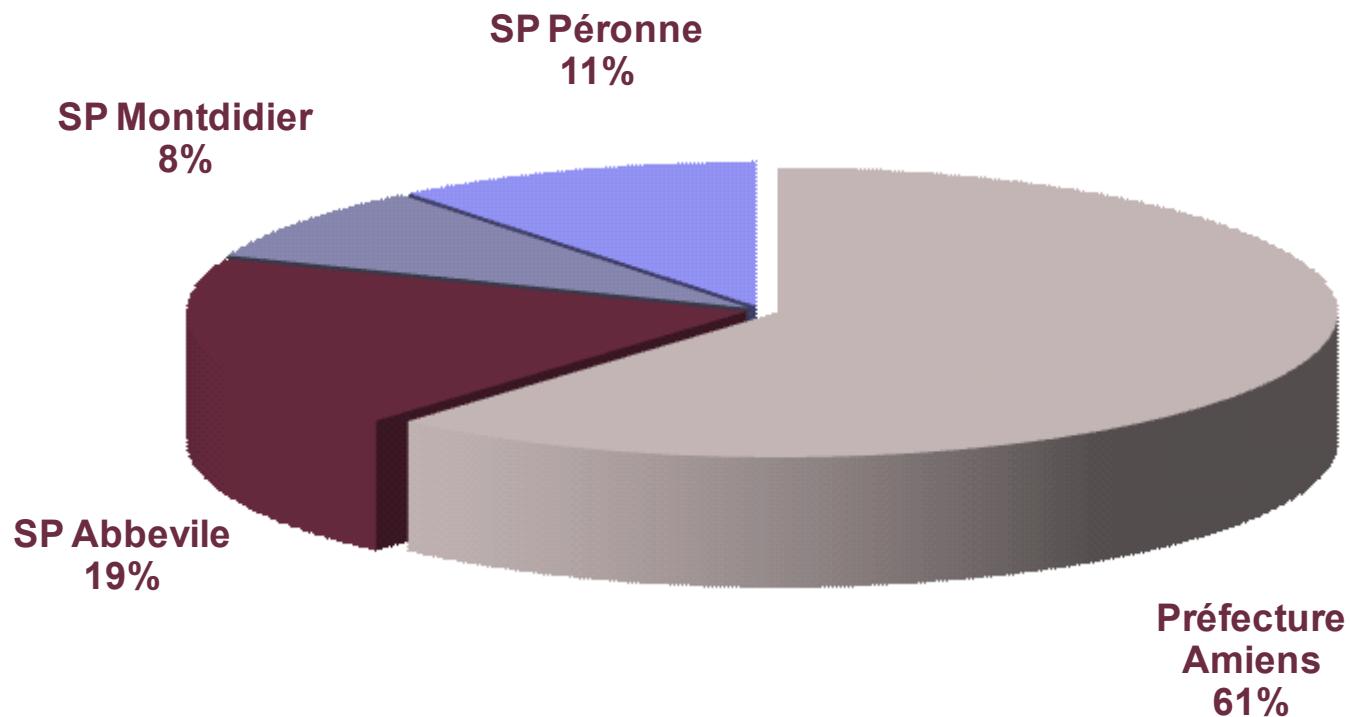
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999-2000.

Globalement, la tendance dans le département est comparable à l'évolution régionale, avec une poussée parfois un peu plus forte, comme en 2001-2002, en 2006-2007 et en 2008-2009.

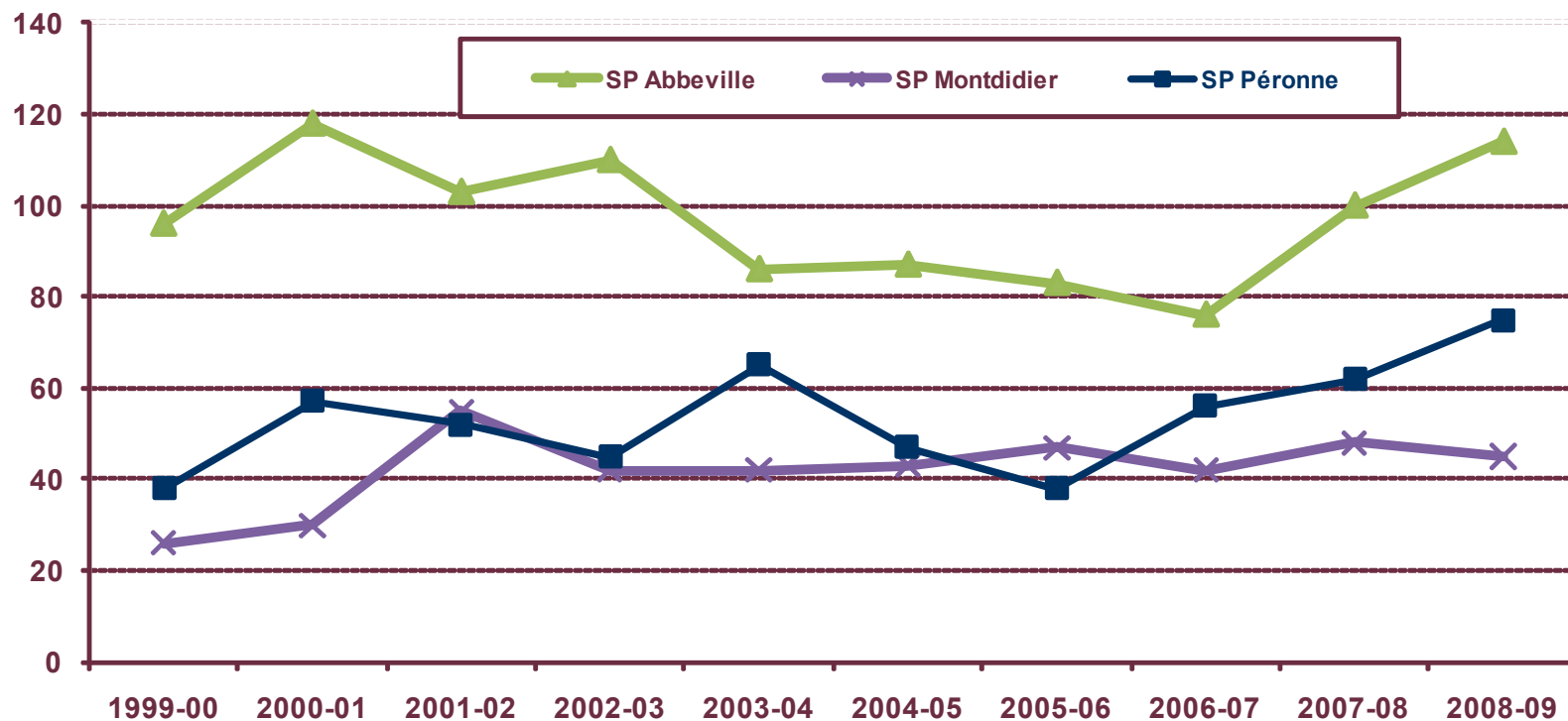
Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

La préfecture, également préfecture de région, enregistre une large majorité des créations d'associations. Les sous-préfectures de Péronne et de Montdidier représentent chacune environ 10% des créations, et celle d'Abbeville 20%.

Créations en sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

La courbe des créations de l'arrondissement d'Amiens (61% des créations) épouse celle du département et n'est pas reproduite ici. Les arrondissements d'Abbeville et de Péronne présentent une courbe assez irrégulière, en hausse depuis 2006. Celle de l'arrondissement de Montdidier est stable depuis 2002.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (de l'année 1999 - 2000 à l'année 2008 - 2009)

| | Département | Région | France |
|---|-------------|--------|--------|
| Nombre de créations pour 1000 habitants | 8,7 | 7,7 | 10,7 |

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2006. Traitement R&S. Lecture : 8,7 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans la Somme au cours des 10 dernières années.

La Somme se distingue assez nettement des deux autres départements de Picardie, avec une dynamique de création plus soutenue. Celle-ci reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale, comme l'ensemble des départements du Nord de la France.

Créations par arrondissement

| | Créations au cours des 10 dernières années | Dont créations 2008-2009 | Créations pour 1000 habitants |
|---------------|--|--------------------------|-------------------------------|
| Préfecture | 3075 | 347 | 9,9 |
| SP Abbeville | 973 | 114 | 7,4 |
| SP Montdidier | 420 | 45 | 7,7 |
| SP Péronne | 535 | 75 | 6,5 |
| Département | 5003 | 581 | 8,7 |

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2006. Traitement R&S. Lecture : 9,9 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

Au sein du département, le taux de créations en préfecture se démarque particulièrement (9,9 pour une moyenne départementale de 8,7), illustrant de nouveau l'attraction de l'arrondissement chef lieu (60% des créations).

Ce taux est assez proche dans les arrondissements de Montdidier et Abbeville et se présente en assez net retrait dans l'arrondissement de Péronne.

Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans un département, pour une durée de 10 ans. Ce rapport est un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 20% sur 10 ans dans la Somme, à situer par rapport à la moyenne nationale de 16%. Cette observation montre un renforcement des associations existantes assez important, à mettre en rapport avec le taux de création inférieur à la moyenne nationale. Le dynamisme associatif s'exprime tout autant par un renforcement de l'existant que par la création de nouvelles structures.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.

Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Cette nouvelle nomenclature particulièrement fine permet une analyse plus précise et plus juste des domaines dans lesquels vont agir les associations nouvelles.

Une même association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques différentes, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. On étudie donc ici la répartition des inscriptions dont les associations nouvelles font l'objet, inscriptions dont le nombre dépasse forcément le nombre de créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition **en pourcentage** des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La même répartition (**en pourcentage**) des inscriptions pour les associations enregistrées en préfecture et pour celles enregistrées dans les sous-préfectures.
3. La répartition des inscriptions enregistrées dans le **département**, **en moyenne annuelle sur 2 ans**, dans chacun des 29 thèmes.

Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

| Inscriptions des créations, par thème en % | Département | Région | France |
|--|-------------|--------|--------|
| Culture | 19,4 | 19,7 | 23,7 |
| Sports | 19,1 | 19,4 | 16,1 |
| Loisirs | 20,8 | 19,3 | 14,6 |
| Social | 6,7 | 7,3 | 8,4 |
| Santé | 4,2 | 3,8 | 3,6 |
| Enseignement | 5,7 | 4,9 | 4,1 |
| Economie | 3,9 | 3,8 | 4,5 |
| Aide à l'emploi, développement local | 2,4 | 2,8 | 3,0 |
| Environnement | 2,7 | 3,4 | 4,0 |
| Autres ⁽¹⁾ | 15,1 | 15,6 | 17,9 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 19,4% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans la Somme, pour une proportion de 19,7% dans la région et de 23,7% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

La région se caractérise par des créations proportionnellement plus nombreuses dans les domaines du sport, des loisirs ou de l'enseignement et par des créations moins nombreuses dans le social. La Somme suit cette tendance et la renforce même pour les loisirs et l'enseignement.

Quelques spécificités dans les arrondissements

Ce tableau présente la répartition des inscriptions dont ont fait l'objet les associations enregistrées en préfecture et dans les 2 sous-préfectures au cours des 2 dernières années.

| Inscriptions des créations, par thème en % | En préfecture | Dans les trois sous-préfectures |
|--|---------------|---------------------------------|
| Culture | 21,1 | 16,3 |
| Sports | 15,1 | 25,5 |
| Loisirs | 17,6 | 25,5 |
| Social | 8,1 | 4,7 |
| Santé | 5,2 | 2,7 |
| Enseignement | 7,0 | 3,9 |
| Economie | 4,2 | 3,9 |
| Aide à l'emploi, développement local | 3,0 | 1,6 |
| Environnement | 2,7 | 2,5 |
| Autres (1) | 16,1 | 13,4 |
| Total des inscriptions | 100,0 | 100,0 |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 21,1% des inscriptions enregistrées en préfecture de la Somme se sont situées sous le thème « Culture » pour une proportion de 16,3%, dans l'ensemble des sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Sur une période de 2 ans, l'arrondissement chef-lieu se distingue par une propension un peu plus forte à créer des associations dans la culture, le social, la santé ou l'enseignement et aide à l'emploi. Les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans les sous-préfectures dans les domaines du sport et des loisirs.

Un nouveau classement plus détaillé

Ce tableau présente la répartition des inscriptions enregistrées dans le département, en moyenne annuelle sur 2 ans, dans chacun des 29 thèmes.

| Répartition des inscriptions nouvelles dans le département en moyenne annuelle | | Information, communication | 16 |
|--|-----|---|----|
| | | Représentation, promotion et défense d'intérêts éco. | 17 |
| | | Conduite d'activités économiques | 16 |
| Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles | 123 | Activités politiques | 13 |
| Sports, activités de plein air | 103 | Défense des droits fondamentaux, activités civiques | 10 |
| Chasse, pêche | 19 | Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques | 6 |
| Clubs de loisirs, relations | 51 | Recherche | 1 |
| Action socioculturelle | 81 | Armée | 1 |
| Interventions sociales | 12 | Tourisme | 2 |
| Associations caritatives et humanitaires | 24 | Justice | 2 |
| Services familiaux, services aux personnes âgées | 7 | Amicales, groupements affinitaires, d'entraide | - |
| Aide à l'emploi, développement local | 26 | Clubs, cercles de réflexion | 25 |
| Education, formation | 1 | Logement | 6 |
| Santé | 36 | Sécurité, protection civile | 1 |
| Services et établissements médico-sociaux | 21 | Préservation du patrimoine | - |
| Environnement, cadre de vie | 4 | Divers | 16 |

Source : Journal officiel.

Les associations sportives du département

Le sport est l'un des rares domaines pour lequel on dispose de données chiffrées récentes et précises sur les associations en activité. Il est donc un bon terrain d'observation de la longévité des associations.

| | France | Région | Département |
|-------------------------------------|---------|--------|-------------|
| Nombre de clubs en 2007 | 167 220 | 5 170 | 1 795 |
| Nombre de clubs pour 1000 habitants | 2,6 | 2,7 | 3,1 |
| Nombre de licenciés par club | 90 | 78 | 70 |

Sources : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (chiffres 2007) et INSEE recensement de population 2006.

On compte près de 1 800 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, la présence sportive dans la Somme est supérieure, comparée aux moyennes régionales et nationales, mais avec des clubs de taille plus petite.

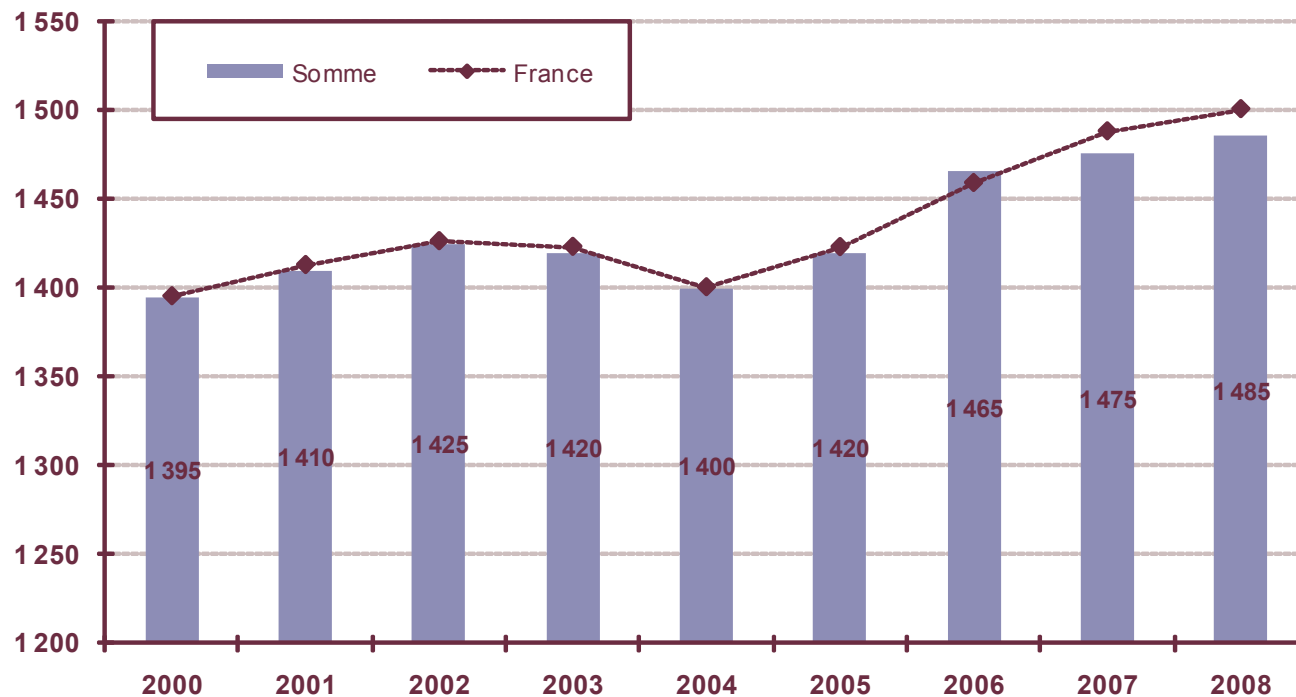
En outre, ils résistent aussi bien qu'ailleurs. On constate en effet que 41%⁽¹⁾ des clubs du département ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie, un indice proche du repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007.



**Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social**

Plus de 2.500 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'associations employeurs du département est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

L'évolution du nombre d'associations employeurs dans la Somme est très proche de la tendance nationale. La baisse nationale constatée en 2004, suite à la fin du dispositif emploi jeunes, est identique dans le département.

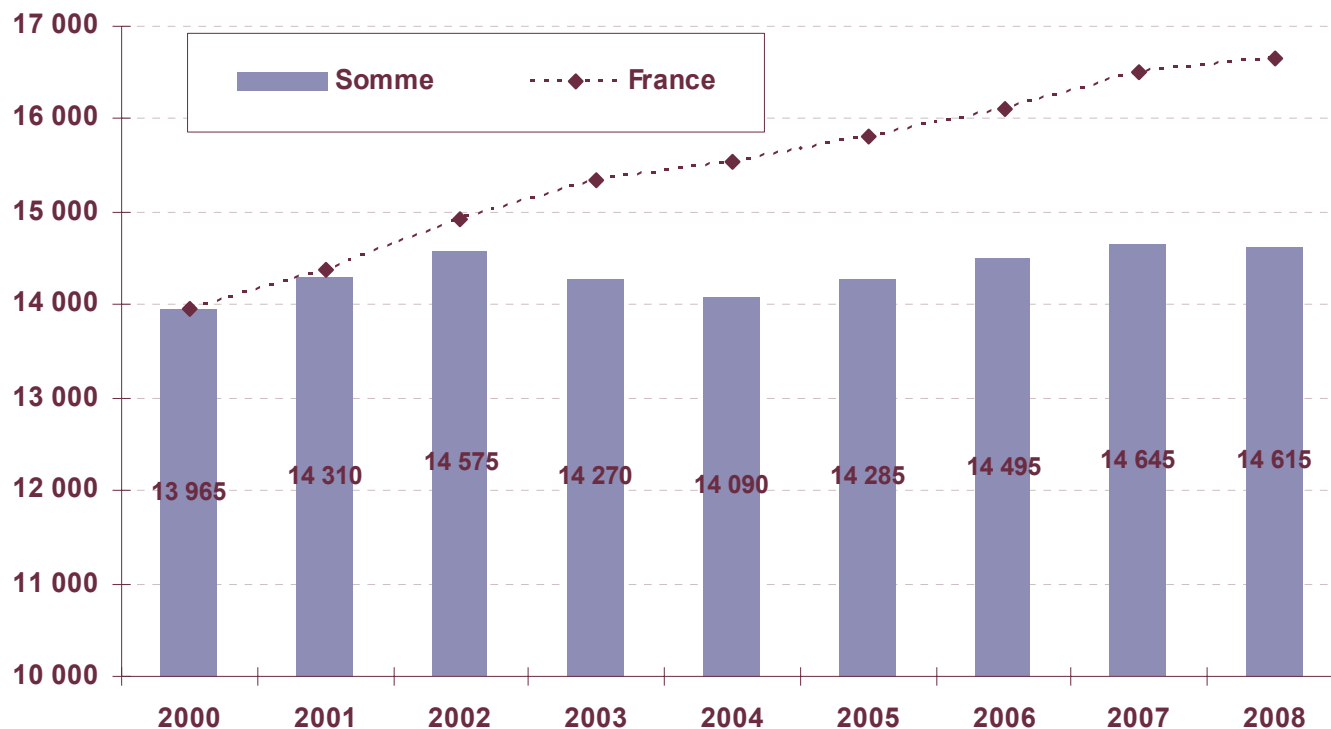
Répartition des associations employeurs

| | Nombre d'associations employeurs | Ventilation départementale | Nationale |
|-------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------|
| 1 ou 2 salariés | 800 | 54% | 58% |
| 3 à 5 salariés | 220 | 15% | 14% |
| 6 à 9 salariés | 145 | 10% | 8% |
| 10 à 19 salariés | 135 | 9% | 9% |
| 20 à 49 salariés | 110 | 7% | 7% |
| 50 à 99 salariés | 55 | 4% | 3% |
| 100 salariés et + | 20 | 1% | 1% |
| Total | 1 485 | 100% | 100% |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La répartition par taille des associations employeurs diffère légèrement de la moyenne nationale. Les plus petites associations (1 ou 2 salariés) y sont moins nombreuses tandis que les associations un peu plus grandes (3 à 9 salariés) sont plus présentes. Sans oublier les 75 associations de plus de 50 salariés que compte le département.

Plus de 14 600 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Comparativement à la tendance nationale en augmentation constante et régulière, l'emploi associatif a peu progressé dans la Somme, au cours des 10 dernières années. En 2008, le nombre de salariés est sensiblement le même qu'en 2002, ce qui distingue le département des deux autres de la région.

Une masse salariale de 257 millions d'euros

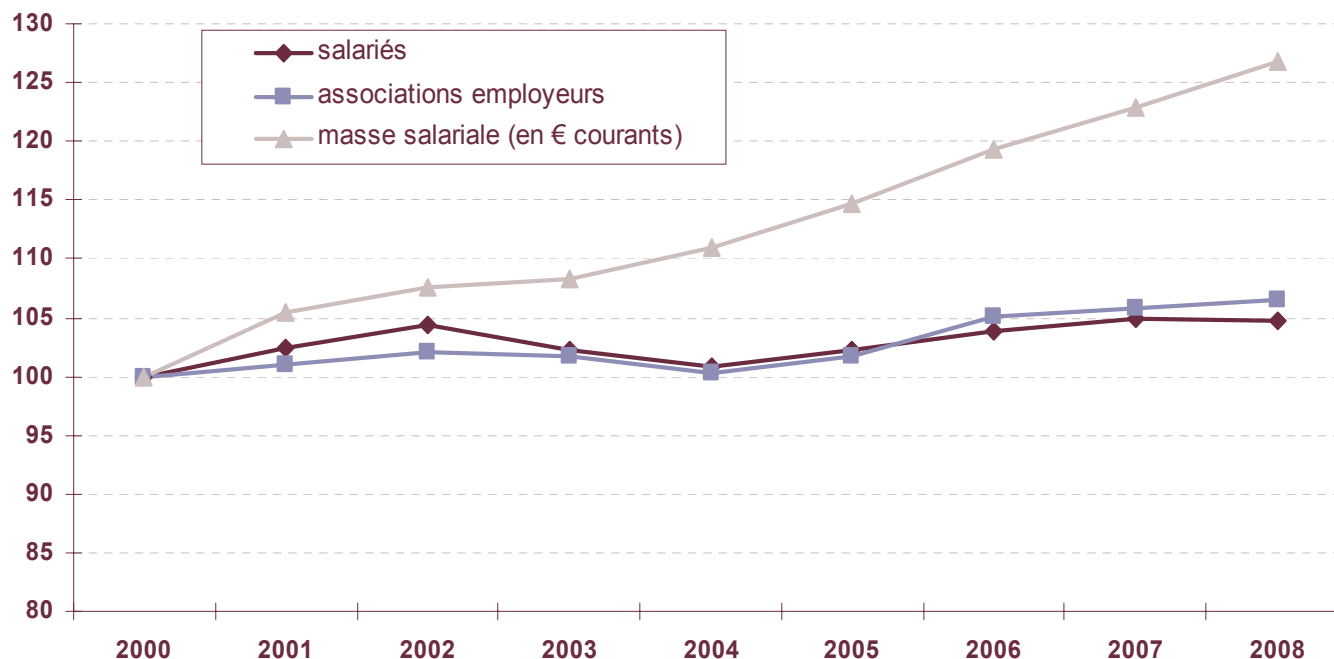
| | Evolution 2000 - 2008 | Part au sein du secteur concurrentiel |
|--------|-----------------------|---------------------------------------|
| Somme | 27% | 7,7% |
| France | 44% | 6,5% |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Bien que représentant une part du secteur concurrentiel supérieure à la moyenne nationale (7,7% contre 6,5%), l'emploi associatif a nettement moins progressé dans le département qu'à l'échelle nationale.

Avec plus de 14 600 emplois et 257 millions d'euros de salaires distribués en 2008, le secteur représente un enjeu économique très important pour le département. Ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.

Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe du nombre des salariés progresse de 5%, pendant que celle du nombre d'employeurs évolue de 6% : la taille moyenne des associations est plus ou moins stable, alors que dans la plupart des départements elle a tendance à se renforcer. La courbe de la masse salariale progresse plus vite que celle des salariés : le temps de travail progresse.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2008.**

| | Employeurs | Salariés | Masse salariale (en K €) |
|----------|------------|----------|--------------------------|
| Somme | 305 | 755 | 2 073 |
| Picardie | 885 | 2 105 | 4 819 |
| France | 34 815 | 87 840 | 219 660 |

Source : Données ACOSS-URSSAF 2008 arrondies.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **305 utilisateurs**, en 2008, pour **755 salariés**.

Parmi les associations éligibles du département, **37%** l'ont utilisé : une proportion **supérieure** à la moyenne nationale qui est de 32%.

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

| | Associations employeurs | | Salariés | | Masse salariale | |
|--------------------------|-------------------------|--------|----------|--------|-----------------|--------|
| | Somme | France | Somme | France | Somme | France |
| Régime général | 93,3 | 95,9 | 93,8 | 94,8 | 93,2 | 95,4 |
| Régime agricole | 6,7 | 4,1 | 6,2 | 5,2 | 6,8 | 4,6 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| <i>Rappel en valeurs</i> | 1 485 | | 14 614 | | 257,3 M € | |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Une présence supérieure ici des associations du régime agricole, ce qui correspond à la caractéristique rurale du département. Ces associations sont plutôt de petite taille au regard de la part qu'elles représentent en termes de salariés (6,2%). En revanche, la masse salariale qu'elles distribuent (6,8%) peut signifier un moindre recours au temps partiel.

Près de 10% des salariés privés

| | Salariés | | Masse salariale | |
|--------|-----------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | Nombre | Part au sein du privé (en %) | Montant (en millions d'€) | Part au sein du privé (en %) |
| Somme | 14 615 | 9,9 | 257 | 7,7 |
| Région | 45 525 | 9,6 | 790 | 7,1 |
| France | 1 693 745 | 9,1 | 31 618 | 6,5 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La part de l'emploi privé (10%), est supérieure dans la Somme aux moyennes régionale et nationale : la Somme se situe au 46^{ème} rang des départements français de ce point de vue.

Les acteurs associatifs, ainsi que les décideurs du département, doivent prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif : il présente une part de l'emploi et une part de la masse salariale supérieures à la moyenne nationale.

Quelques repères par activité

| | Employeurs | Salariés | Taille moyenne (salariés par association) | Masse salariale (en milliers d'€) | SMPT ⁽¹⁾ (en €) |
|---------------------------------|--------------|---------------|---|---|-------------------------------|
| Enseignement | 130 | 2 520 | 19,4 | 44 331 | 17 592 |
| Sport | 290 | 535 | 1,8 | 7 046 | 13 170 |
| Santé | 30 | 565 | 18,8 | 12 098 | 21 412 |
| Social | 275 | 6 565 | 23,9 | 111 285 | 16 951 |
| Loisirs | 20 | 80 | 4,0 | 954 | 11 931 |
| Culture | 160 | 575 | 3,6 | 10 426 | 18 131 |
| Autres activités ⁽²⁾ | 220 | 2 145 | 9,8 | 40 439 | 18 852 |
| Autres ⁽³⁾ | 360 | 1 630 | 4,5 | 30 683 | 18 824 |
| Total | 1 485 | 14 615 | 9,8 | 257 262 | 17 603 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire moyen par tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne des associations, identique au national (9,8), varie fortement entre le sport (moins de 2 salariés par employeur), et le secteur social qui approche 24 salariés. Le salaire moyen par tête (SMPT) varie lui aussi fortement, du fait notamment du temps partiel plus ou moins fréquent selon les secteurs.

Activités départementales et contexte national

| Répartition des salariés par secteur (en%) | Départementale | Nationale |
|--|----------------|-----------|
| Enseignement | 17,2 | 11,9 |
| Sport | 3,7 | 3,8 |
| Santé | 3,9 | 7,5 |
| Social | 44,9 | 47,9 |
| Loisirs | 0,5 | 0,5 |
| Culture | 3,9 | 3,5 |
| Autres activités ⁽¹⁾ | 14,7 | 11,6 |
| Autres ⁽²⁾ | 11,2 | 13,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

La répartition de l'emploi associatif se distingue des repères nationaux : le secteur de l'enseignement y est bien plus présent à la différence de la santé, en retrait. Le social représente à lui seul, 45% des emplois dans les associations du département.

Importance de l'emploi du secteur social

| Répartition au sein du secteur social | Départementale | Nationale |
|---|----------------|-----------|
| Part de l'emploi du secteur social | 44,9 | 47,9 |
| dont hébergement médicalisé | 12,5 | 9,1 |
| dont hébergement social | 9,4 | 8,9 |
| dont aide à domicile | 5,0 | 9,8 |
| dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées | - | 0,4 |
| dont aide par le travail | 9,4 | 7,8 |
| dont accueil de jeunes enfants | 1,3 | 1,7 |
| dont accueil d'enfants handicapés | 0,7 | 1,3 |
| dont accueil d'enfants et d'adolescents | 1,2 | 0,5 |
| dont autres actions sociales sans hébergement (1) | 5,4 | 8,3 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives ...

La moindre présence de l'emploi associatif dans le domaine social s'observe surtout dans l'aide à domicile. En revanche, l'hébergement médicalisé, l'hébergement social et l'aide par le travail sont davantage représentés dans le département.

Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices⁽¹⁾ permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 54% des employeurs associatifs du département.

- **L'ancienneté de ces associations** de moins de 3 salariés : dans la Somme, 37% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe le département au 72^{ème} rang national.
- **Le taux moyen de survie à trois ans** de ces petites associations place la Somme au 38^{ème} rang : 69% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale (68%).

Globalement, la longévité des associations employeurs est assez proche des repères nationaux. La relative fragilité dans le temps, observée avec l'ancienneté sur 10 ans, peut expliquer qu'au bilan, les petites associations employeurs sont proportionnellement un peu moins nombreuses qu'ailleurs, dans le département.

(1) A partir de l'examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à trois ans et dix ans.



**Le tissu associatif aujourd'hui
dans la Somme**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 8 000 et 9 000 associations en activité dans la Somme.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.

Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans la Somme, une fourchette de **110 000 à 120 000** bénévoles.

- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir **entre 40.000 et 45 000** bénévoles réguliers dans la Somme.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



En guise de conclusion ...

Les chiffres clés

- Le département comporte entre 8 000 et 9 000 associations en activité, animées par environ 120 000 bénévoles dont 45 000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
- Il se crée près de 500 associations nouvelles dans la Somme en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 581 créations en 2008-2009.
- Près de 1 500 associations de la Somme emploient des salariés.
- Avec plus de 14 600 emplois, le secteur associatif représente près de 10% de l'emploi privé du département : des emplois qui ne se délocalisent pas, car très ancrés au territoire et le plus souvent créateurs de lien social.
- C'est un secteur qui distribue 257 millions d'euros de salaires annuellement. Il a, en revanche et comparativement aux autres départements de la région, créé peu d'emplois nouveaux depuis 2000.

Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions. Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

| | |
|-----------------|--|
| Culture | Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles |
| Sports | Sports et activités de plein air ; chasse, pêche |
| Loisirs | Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle |
| Social | Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées |
| Santé | Santé, services et établissements médico-sociaux |
| Enseignement | Education, formation |
| Economie | Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques |
| Aide à l'emploi | Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques |
| Environnement | Environnement, cadre de vie |
| Autres | Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers |

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

| | |
|---|---|
| Enseignement | Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement |
| Sport | Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives |
| Santé | Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine » |
| Social | Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social |
| Loisirs | Activités récréatives et de loisirs |
| Culture | Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles |
| Autres activités | Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles... |
| Activités des organisations associations n.c.a. | Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs |

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.